

Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière – Fondation Brain Canada

Prix Turnbull-Tator pour la recherche sur les lésions médullaires et commotions cérébrales Appel de demandes (AD) 2022

À propos de la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière

Au départ, la Fondation avait pour mission d'encourager le public à reconnaître et à financer la recherche canadienne de calibre mondial dans le domaine des neurosciences, notamment en ce qui a trait au soin des lésions médullaires. Ce champ d'intérêt inclut maintenant les lésions médullaires et cérébrales, dont les commotions cérébrales. Les percées en neurosciences offrent aujourd'hui bon espoir de rétablir un système nerveux endommagé, ce qui a inspirée Barbara Turnbull à écrire son autobiographie intitulée « Looking in the Mirror ». Des recherches plus poussées ouvriraient de nouvelles pistes pour réparer ou régénérer une moelle épinière ou un cerveau après un accident. Ce faisant, de tels progrès amélioreraient largement la qualité de vie des gens souffrant d'un traumatisme neurologique, tout en réduisant le coût des soins et du soutien qu'ils reçoivent.

La Fondation cherche à sensibiliser le public à l'importance de financer les synergies privilégiant la recherche collaborative d'excellence, d'établir des initiatives stratégiques de coopération entre établissements et fondations aux intérêts complémentaires, dont la Fondation Brain Canada, et de subventionner les travaux de recherche sur les lésions médullaires et cérébrales de qualité exceptionnelle qui ont cours au Canada.

À propos de la Fondation Brain Canada

La Fondation Brain Canada est un organisme de bienfaisance national enregistré qui appuie la recherche sur le cerveau au Canada en finançant des travaux novateurs capables de changer la donne. Depuis plus de vingt ans, la Fondation Brain Canada s'emploie à démontrer que le cerveau doit être abordé comme un système en soi et complexe, au carrefour d'un éventail de troubles neurologiques, de maladies mentales, de toxicomanies et de lésions cérébrales et médullaires. Cette reconnaissance de la nature distincte du cerveau met en relief la nécessité d'une meilleure collaboration entre disciplines et établissements, et de veiller à ce que le Canada dispose d'un excellent bassin de talent pour demeurer à l'avant-garde de la recherche sur le cerveau. La vision de la Fondation Brain Canada est de comprendre le cerveau, en santé et dans la maladie, d'améliorer la vie et d'avoir un impact sociétal.

Le Fonds canadien de recherche sur le cerveau (FCRC) est un accord public-privé entre le gouvernement du Canada, par l'entremise de Santé Canada, et la Fondation Brain Canada dont l'objectif est d'encourager les Canadiens à investir davantage dans la recherche sur le cerveau et de maximiser l'incidence et l'efficacité de ces investissements. Le Fonds appuie l'excellence dans le domaine de la neuroscience au Canada en stimulant la recherche concertée et en accélérant le rythme des découvertes afin d'améliorer la santé et la qualité de vie des personnes atteintes de troubles neurologiques au Canada. À ce jour, Santé Canada a investi plus de 130 millions de dollars par le truchement du FCRC, un montant qui a été égalé par la Fondation Brain Canada ainsi que ses donateurs et partenaires.

Table des matières

Contexte.....	3
Portée	4
Équité, diversité et inclusion	4
Admissibilité.....	4
Critères d'évaluation	5
Comment présenter une demande	6
Calendrier	6
Sections de la demande.....	6
Confidentialité et propriété intellectuelle.....	8
Rapports et communications	8
Renseignements	8

Note : Le masculin est utilisé dans ce document pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.

Contexte

Le prix Turnbull-Tator a été établi en 2001 en l'honneur de Barbara Turnbull, et était originalement connu sous le nom de Prix Barbara Turnbull, en reconnaissance de son œuvre pour la sensibilisation sur les lésions médullaires et la promotion de l'excellence de la recherche canadienne dans ce domaine. De 2001 à 2015, le prix annuel Barbara Turnbull a été financé en partenariat avec la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière, la Fondation Brain Canada et l'Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies (INSMT), membre des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Ce prix prestigieux a été accordé au meilleur chercheur sur la moelle épinière, en se basant sur les résultats du programme de subventions de fonctionnement des IRSC.

En 1983, Barbara a été victime d'une blessure sévère par balle, lors d'un vol à main armée, ce qui a entraîné une quadriplégie. Ne se laissant pas décourager par sa situation, elle a poursuivi sa carrière en journalisme tout en militant pour la cause de la recherche fondamentale sur les traumatismes neurologiques au Canada. Elle cherchait également à appuyer l'amélioration des méthodes de réadaptation et l'accès aux soins pour les gens aux prises avec un grave traumatisme neurologique. En juillet 2015, Barbara Turnbull a été nommée membre de l'Ordre du Canada en reconnaissance de sa contribution au service du pays.

En 2019, dans la foulée de son partenariat initial de 2001 avec la Fondation Brain Canada, la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière a élargi la portée du prix aux recherches sur les traumatismes cérébraux et les commotions cérébrales. De plus, il récompense désormais une publication récente qui a marqué ces domaines. Par conséquent, les partenaires ont décidé de changer le nom du prix pour témoigner de la relation très étroite et du sens du bien commun entre Barbara Turnbull et son neurochirurgien, le Dr Charles Tator, un ami proche, mentor et collègue.

Dr Tator a agi à titre de président de la division de neurochirurgie de l'Université de Toronto de 1989 à 1999. Pendant cette période son principal domaine de recherche était les lésions de la moelle épinière et leur traitement. Il était titulaire de la chaire de recherche Campeau-Tator à l'Université de Toronto. En plus de l'étude des soins aigus des traumatismes médullaires et cérébraux, le Dr Tator travaille également sur les commotions cérébrales, un sujet sur lequel il s'est exprimé publiquement et fréquemment. Dr Tator est le Directeur du Centre canadien des commotions cérébrales de l'Institut Krembil de l'hôpital Toronto Western. Dr Tator est un fervent défenseur de l'éducation du public sur la prévention des blessures, en particulier dans les sports et les loisirs. En 1992, il a fondé Think First Canada / Penser d'Abord, une fondation pour la prévention des blessures, dont il a assuré la présidence jusqu'en 2007. En 2013, il a publié l'article "Concussions and their consequences: current diagnosis, management and prevention" dans le *Journal de l'Association Médicale Canadienne* (CMAJ 185(11):975-9, 2013). Dr Tator a été investi en 2000 en tant que membre de l'Ordre du Canada. Il a été récompensé en 2017 avec une promotion au sein de l'Ordre, au grade d'officier de l'Ordre du Canada. Il a été nommé au Temple de la renommée médicale canadienne en 2009. En 2003, il a été intronisé au Temple de la renommée Terry Fox et, en 2017, au Panthéon des sports canadiens pour souligner son engagement dans la prévention des lésions cérébrales et médullaires sportives.

Barbara Turnbull et Dr Charles Tator se sont alignés dans plusieurs efforts de sensibilisation aux impacts des blessures médullaires, ainsi qu'à leur prévention et traitement. Ils ont également œuvré sur la compréhension de la nature, du diagnostic et du traitement des commotions et traumatismes cérébraux. Les lésions médullaires et cérébrales détériorent énormément la productivité, la santé, la qualité de vie

et le bien-être de ceux qui en souffrent. Dans cette perspective, la recherche devient un moteur de découverte qui permettra d'améliorer le sort des gens aux prises avec un traumatisme neurologique.

Renseignements sur le prix

Ce prix de 50 000 \$ récompensera un chercheur d'un établissement canadien ayant publié des travaux de recherche exceptionnels dans le domaine des lésions médullaires et/ou cérébrales, y compris les commotions cérébrales, au cours des deux dernières années (entre le 1^{er} octobre 2020 et le 30 septembre 2022). La Fondation Brain Canada, par le biais du Fonds canadien de recherche sur le cerveau, et la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière fourniront chacune 25 000 \$.

Pour renforcer les capacités dans ces domaines, les fonds accordés dans le cadre du Prix Turnbull-Tator 2022 serviront à couvrir la rémunération ou l'allocation d'un ou plusieurs étudiants de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat) ou postdoctorants à temps plein menant des recherches dans le laboratoire du lauréat et qui contribuent à l'avancement des travaux dont l'excellence est reconnue par la publication faisant l'objet de ce prix.

Portée

Le sujet de la publication peut toucher n'importe quel aspect de ces deux domaines de recherche, couvrant la recherche fondamentale, translationnelle et/ou clinique, y compris, mais sans s'y limiter :

- les mécanismes cellulaires et moléculaires d'une lésion et son rétablissement ;
- les mécanismes du contrôle neural ;
- la découverte et la validation de traitements et dispositifs médicaux ;
- les réseaux neuronaux et la neuroplasticité ;
- le développement embryonnaire des systèmes connexes ;
- l'incidence sur d'autres maladies et troubles neurologiques ;
- les stratégies de réadaptation ;
- les études cliniques sur l'impact des lésions cérébrales et de la moelle épinière sur les politiques publiques en matière d'étiologie et de prévention des lésions cérébrales et/ou de la moelle épinière;
- le transfert des connaissances ou les activités de dissémination de l'information.

Équité, diversité et inclusion

Il est bien établi que l'on favorise l'excellence, l'innovation et la créativité lorsqu'on accroît l'équité, la diversité et l'inclusion. Dans cet esprit, la Fondation Brain Canada et la Fondation Barbara Turnbull se font un devoir de promouvoir l'excellence en faisant preuve d'équité et nous encourageons les candidats de parcours diversifiés à participer à ce concours. Cette démarche favorise l'expression de perspectives, d'approches et d'expériences diverses, y compris celles de groupes sous-représentés.

Admissibilité

- Les candidats doivent être l'auteur d'un article publié (ou accepté pour publication) entre le 1^{er} octobre 2020 et le 30 septembre 2022. Ils doivent également avoir été rattachés à un établissement canadien au moment de la publication. Les articles cosignés seront pris en considération.
- Il doit s'agir d'un article de recherche originale paru dans une publication internationale revue par des pairs.

- Le sujet de l'article et ses conclusions doivent manifestement concerner les lésions médullaires et/ou cérébrales, y compris les commotions cérébrales.
- Les candidats doivent être considérés comme des chercheurs indépendants au sein de leur établissement. Il s'agit habituellement d'un poste de professeur adjoint ou agrégé, c'est-à-dire : il peut lancer ou gérer ses propres projets de recherche à titre de chercheur principal, il est responsable de la bonne marche du laboratoire, il décide de l'utilisation des fonds de recherche, et peut superviser des stagiaires (le cas échéant, selon les politiques de son établissement). Les boursiers postdoctoraux et membres auxiliaires du corps professoral ne sont pas des candidats admissibles.
- Les candidats doivent encore mener activement des recherches dans le domaine des lésions médullaires et/ou cérébrales au sein d'un établissement canadien pendant toute la durée du financement.
- Sont admissibles les autocandidatures (limitées à une seule par personne) et les candidatures présentées par un collègue, un mentor ou un ancien superviseur. Il est important de noter que la publication ne peut être soumise qu'une seule fois par concours.

Utilisation des fonds

Les fonds serviront à couvrir la rémunération d'un ou plusieurs étudiants de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat) ou postdoctorants inscrits à temps plein dans un établissement canadien et dont les travaux effectués dans le laboratoire du lauréat contribuent directement aux recherches du lauréat dans le domaine des lésions cérébrales et/ou médullaires. À noter :

- Les fonds peuvent servir à couvrir la rémunération de plus d'un étudiant de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat) ou postdoctorant inscrit à temps plein dans un établissement canadien.
- Au moins 25 % des fonds doivent être consacrés au salaire de chaque stagiaire.
- Les fonds doivent être dépensés sur une période maximale de deux ans.

Les candidats et leur superviseur doivent impérativement respecter les politiques de leur établissement en matière de bourses d'études supérieures et postdoctorales. Il incombe au candidat et au(x) stagiaire(s) de s'assurer que l'allocation totale accordée respecte les normes de financement de leur établissement.

Bien que la Fondation Brain Canada gère cette bourse, toute question d'importance fera l'objet d'une discussion avec la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière afin qu'une décision soit prise conjointement.

Critères d'évaluation

La publication sera évaluée en fonction des critères suivants (75 %) :

Innovation et originalité

- Résultats innovants qui marquent une percée importante dans le domaine de recherche visé et qui ont le potentiel d'ouvrir de nouvelles perspectives.

Incidence

- L'impact des résultats de la recherche sur la compréhension des lésions médullaires et/ou cérébrales, leur diagnostic et/ou leur traitement.

- Pertinence et importance de la publication/revue par rapport au public cible des résultats de recherche.
- Nouveaux projets et collaborations qui découlent de cette publication, le cas échéant.

Qualité de la recherche

- Rigueur scientifique et méthodologique.

Le projet de recherche proposé qui sera accompli par le(s) stagiaire(s) du candidat sera évalué en fonction des critères suivants (25 %) :

Qualité et faisabilité des recherches

- La mesure dans laquelle les travaux proposés contribueront au domaine de la recherche sur les lésions cérébrales et/ou médullaires, y compris les commotions cérébrales.
- La rigueur scientifique et méthodologique des travaux de recherche proposés.

Environnement de recherche du ou des stagiaires

- Le degré de participation du ou des stagiaires aux travaux de recherche proposés et la mesure dans laquelle l'environnement de recherche favorise leur participation.

Comment présenter une demande

Toutes les demandes doivent être transmises à la Fondation Brain Canada par courriel (programs@braincanada.ca) avant **16 h HNE le 30 novembre 2022**. Les candidats sont priés de communiquer avec la Fondation Brain Canada pour obtenir des renseignements concernant le processus de demande et l'admissibilité.

Calendrier

Lancement de l'appel de demandes	21 octobre 2022
Date limite de réception de la demande	16 h HNE, le 30 novembre 2022
Annonce du lauréat	Avril 2023
Début du financement 2022 (au plus tôt)	Le 1 ^{er} mai 2023

Sections de la demande

La demande regroupe les documents suivants, **combinés en un seul document en format PDF** et suivant la nomenclature **TTA2022_Nom de famille du candidat_Application**.

Les exigences de mise en forme de la demande (sections 2, 3 et 5) sont les suivantes : papier de format lettre, marges d'au moins 1 pouce et textes à simple interligne utilisant la police Arial ou Georgia 12 points. Il est formellement interdit de condenser l'espacement des caractères du texte. Les demandes reçues dans un autre format, qui dépassent le nombre limite de pages ou de mots, qui sont incomplètes ou en retard, seront rejetées. Les demandeurs ont l'entière responsabilité de s'assurer que leur demande respecte ces exigences et qu'elle est reçue avant la date limite. Les demandes présentées en retard seront rejetées.

Section 1 : Formulaire de demande (cliquez [ici](#) pour télécharger)

- 1) Renseignements sur la personne qui soumet la candidature s'il ne s'agit pas d'une autocandidature.
- 2) Renseignements sur le candidat.
- 3) Référence bibliographique complète de la publication.
- 4) Attestation que les fonds serviront à payer le salaire du ou des stagiaires si la bourse est accordée.
- 5) Attestation et signatures : Pour être admissible, la demande doit être signée par le candidat (et la personne qui le recommande, le cas échéant). L'auteur principal de la publication doit également signer la demande. Un délégué officiel de l'établissement où œuvre le candidat doit signer la demande, car l'établissement devra gérer le financement. Toutes les pages de signature doivent être déposées à la date limite.

Section 2 : Résumé de la contribution scientifique de la publication et de ses retombées dans le domaine des lésions médullaires et/ou cérébrales (y compris les commotions cérébrales) - Maximum de deux pages

Brève description et justification de l'impact qu'a produit cet article dans le domaine concerné, et ce, en fonction des critères d'évaluation présentés plus haut. Description précise de l'apport du candidat à ces travaux de recherche.

Section 3 : Sommaire vulgarisé - Maximum de 250 mots

Veillez fournir un sommaire vulgarisé des conclusions de la publication et de son impact sur le domaine de la moelle épinière et des lésions cérébrales. Ce texte vulgarisé servira à faire la promotion du prix et doit être facile à comprendre pour le grand public.

Section 4 : Publication

Veillez fournir une copie électronique de la publication. Une preuve d'acceptation doit être fournie pour les articles qui ont été acceptés, mais qui n'ont pas encore été publiés.

Section 5 : Résumé du projet de recherche proposé et de la participation du ou des stagiaires – Maximum de deux pages

Sommaire, justification, hypothèse, méthodologie et résultats escomptés. Description de la participation du ou des stagiaires aux travaux ainsi que des caractéristiques de l'environnement de recherche qui favoriseront leur participation. Cette section doit être accompagnée d'un budget détaillant l'utilisation des fonds pour la rémunération du ou des stagiaires. Il doit préciser le nombre de stagiaires et la ventilation du soutien salarial annuel pour un maximum de deux ans.

Processus d'évaluation

La Fondation Brain Canada s'acquittera du processus d'évaluation. Les candidatures admissibles seront examinées par au moins deux membres du comité d'évaluation. Celui-ci sera composé d'experts provenant du Canada et de l'étranger possédant une expertise pertinente dans le domaine des lésions médullaires et cérébrales. La Fondation Brain Canada nommera des examinateurs en prenant soin d'éviter tout conflit d'intérêts.

Le comité d'évaluation discutera des candidatures ayant reçu les scores les plus élevés. Le comité d'évaluation recommandera à la Fondation Brain Canada et la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière le meilleur candidat pour recevoir le prix. L'évaluation de la demande par

le comité d'évaluation et sa recommandation à la Fondation Brain Canada et la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière sont sans appel.

Confidentialité et propriété intellectuelle

La Fondation Brain Canada et la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière conserveront tous les documents fournis dans le cadre de cette initiative de financement et seuls les membres du comité d'évaluation et les observateurs qui ont signé l'entente de confidentialité auront accès à ces documents. Les demandes qui donneront lieu à du financement seront conservées afin d'établir la comparaison entre les résultats prévus et les résultats réels, dans le cadre de l'évaluation du Fonds canadien de recherche sur le cerveau.

La Fondation Brain Canada et la Fondation Barbara Turnbull pour la recherche sur la moelle épinière ne réclament aucun droit sur la propriété intellectuelle des résultats de la recherche qu'elles financent, et elles s'attendent à ce que les fonds soient utilisés pour créer une propriété intellectuelle mise au point et commercialisée selon les politiques des établissements où se déroulent les travaux de recherche.

Rapports et communications

À titre de condition du financement, le lauréat devra fournir, dans les 60 jours après la fin de la période de financement, un bref rapport scientifique décrivant l'utilisation des fonds, y compris toute publication ou autre réalisation notable, ainsi qu'un état financier. De plus, la Fondation Brain Canada pourrait exiger une mise à jour sur les progrès importants accomplis depuis le rapport de fin de projet. Le lauréat doit faire de son mieux pour assister aux événements organisés par Brain Canada et la Fondation Barbara Turnbull, et présenter ses projets, le cas échéant, afin de démontrer l'impact du soutien à la recherche sur les lésions de la moelle épinière et du cerveau. Il pourrait également être appelé à participer à d'autres activités, notamment des balados, des entrevues, etc.

Renseignements

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du processus de demande, veuillez écrire à la Fondation Brain Canada à l'adresse programs@braincanada.ca.